



Destinataire : Aux parents et aux élèves de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Expéditeur : Éric Faguy, directeur des services éducatifs
Date : 6 mai 2020
Objet : **Continuité scolaire aux niveaux préscolaire et primaire**

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tient à préciser ses attentes concernant l'implication scolaire des élèves du préscolaire et du primaire dont les parents ont fait le choix de poursuivre la consolidation des acquis et de compléter les apprentissages des savoirs essentiels à la maison.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé ce qui suit le 27 avril dernier :

Si vous êtes parents d'un élève du préscolaire ou du primaire et que vous optez pour la poursuite des apprentissages à domicile :

Assurez-vous que votre enfant suive le plan de travail et qu'il réalise les activités que lui fournira l'école.

Assurez un suivi régulier des apprentissages de votre enfant avec la ressource qui sera désignée par votre école et faites appel à cette personne au besoin.

En conséquence, voici ce qui est attendu :

1. En considérant le contexte actuel, l'équipe enseignante de l'école identifie les **apprentissages essentiels** que les élèves doivent compléter d'ici la fin de l'année. L'accent sera mis sur les matières de base prévues au régime pédagogique.
2. Régulièrement, un plan de travail sera envoyé à la maison. Ce plan de travail sera plus précis que les trousseaux pédagogiques envoyés dans les dernières semaines. Les élèves **devront suivre ce plan et faire les activités d'apprentissage proposées**. C'est obligatoire.
3. Un enseignant sera responsable d'assurer un soutien à distance. Les modalités seront déterminées par chaque école.
4. Le plan de travail demandera aux élèves de produire des travaux ou de faire des exercices. Ce sera un moyen pour les élèves de faire les apprentissages et de vérifier la compréhension des notions à maîtriser. Cela permettra aussi à l'enseignant responsable de préciser le soutien additionnel dont certains auront besoin.

La participation active de tous les élèves est importante pour assurer la maîtrise et la consolidation des apprentissages essentiels identifiés. Nous compterons sur ces bases pour la poursuite des apprentissages au début de la prochaine année scolaire.

D'autres détails vous seront transmis par l'école.